

COMMUNIQUÉ DE PRESSE POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Politique gouvernementale de prévention en santé

Donnons-nous les moyens de nos ambitions

Montréal, le 23 octobre 2016 — La Coalition québécoise sur la problématique du poids (Coalition Poids) attendait impatiemment la nouvelle Politique gouvernementale de prévention en santé, présentée aujourd'hui. « Cette politique traduit l'intention du gouvernement de prioriser le bien-être et la santé des citoyens. La reconnaissance du rôle de promoteur de santé de tous les ministères et leur collaboration est un grand pas en avant pour la prévention des maladies chroniques associées à l'obésité », se réjouit la directrice de la Coalition Poids, Mme Corinne Voyer.

La Coalition Poids espère que cette politique servira de levier pour le déploiement de plans d'action en prévention aussi ambitieux que les objectifs qu'ils visent à atteindre. « Au Québec, la situation de l'obésité est alarmante et les actions en amont du problème pour freiner cette tendance sont indispensables. Prévenir les problèmes de poids, c'est réduire un important facteur de risque de maladies chroniques graves, qui impose un fardeau sur le système de soins de santé », explique Mme Voyer, rappelant que l'obésité des adultes seulement coûte environ 3 milliards de dollars par année aux contribuables québécois. De plus, au Québec, un enfant sur quatre est atteint de surpoids ou d'obésité et cette statistique grimpe à 57 % chez les adultes.

La Coalition Poids salue les cibles fixées par la Politique, notamment la consommation minimale de 5 fruits et légumes par jour pour plus de la moitié de la population, l'augmentation de loisirs et de transport actif chez les jeunes, l'implication des municipalités dans l'aménagement des communautés et l'annonce d'un chantier d'étude sur une taxation des boissons sucrées.

« L'ouverture de la ministre Charlebois à l'égard d'une éventuelle taxe sur les boissons sucrées démontre sa sensibilité au problème de surconsommation de sucre liquide et à l'importance d'investir des sommes significatives en prévention. Il est encourageant de constater un premier investissement de 76,1 millions de dollars sur 10 ans. Toutefois, pour chaque tranche de 10 ¢ de taxe sur les boissons sucrées, le gouvernement disposerait d'environ 80 millions de dollars par an pour atteindre les ambitieux objectifs de la Politique », indique Mme Voyer. Chaque dollar investi en prévention permet d'économiser 5,60 \$ sur les dépenses en soins de santé, ce qui en fait un investissement très rentable.

Assurer la réussite des objectifs de la Politique

L'instauration d'une taxe sur les boissons sucrées, dont les revenus seraient attribués à la prévention de l'obésité et des maladies chroniques, est une façon efficace de réduire le fardeau économique et social associé à cette problématique. « Il faut voir cette taxe comme un investissement social très prometteur », rappelle la directrice.

La consommation quotidienne de boissons sucrées contribue à l'obésité, au diabète de type 2, à la carie dentaire et aux maladies cardiovasculaires. À Berkeley, en Californie, une taxe de 35 ¢ par litre de boissons sucrées a réduit de 21 % la consommation des populations des quartiers socioéconomiquement défavorisés, en plus de financer des activités visant la promotion de saines habitudes de vie. Même son de cloche au Mexique. En un an, une taxe d'environ 8 ¢ par litre a permis de diminuer la consommation de boissons sucrées d'environ 6 % et de recueillir 1,2 milliard de dollars américains. « Les données sont là; qu'attendons-nous pour agir ? Il

s'agit d'une belle occasion pour le ministre des Finances d'accomplir une première action découlant de la Politique gouvernementale de prévention en santé », conclut Mme Voyer.

Pour connaître l'ensemble des recommandations de la Coalition Poids concernant la Politique, [cliquez ici](#).

À propos de la Coalition québécoise sur la problématique du poids

Créée en 2006 et parrainée par l'Association pour la santé publique du Québec depuis 2008, la Coalition québécoise sur la problématique du poids vise l'adoption de politiques publiques spécifiques à l'égard des problèmes reliés au poids. Elle agit pour favoriser la mise en place d'environnements facilitant les choix santé et la prévention des problèmes de poids. Pour plus de détails, www.cqpp.qc.ca.

-30-

Pour toute demande médiatique, contactez :

Clara Couturier

Coalition québécoise sur la problématique du poids

Téléphone : 514 598-8058 poste 229

Cellulaire : 514 377-6566

ccouturier@cqpp.qc.ca